

1^{er} CARNET SANITAIRE NUMERIQUE MIS EN PLACE AVEC L'AIDE DE LA RÉGION OCCITANIE DANS UN CAMPING

Le 25 juin 2024, le camping Méditerranée Plage à Vias a été le premier établissement à mettre en place en son sein un carnet sanitaire numérique, et ce avec le soutien de la Région Occitanie.

Validé par l'ARS (Agence Régional de Santé) et proposé par le cabinet Abiofore, ce carnet a pour vocation à servir de référentiel et à centraliser toutes les informations concernant les réseaux d'eau de l'établissement. Il permet de suivre les opérations d'entretien et de maintenance, les paramètres de surveillance de la qualité de l'eau et des réseaux (température...). La version numérique permet un suivi plus précis et en temps réel. Il devient un outil de travail, dont s'est doté le camping Méditerranée Plage.

La mise en place de ce carnet numérique s'est accompagnée d'une volonté de mieux gérer la ressource en eau pour des raisons économiques et écologiques. Ainsi le camping c'est également équipé de nouveaux filtres économes pour ses piscines, ce qui va lui permettre d'économiser jusqu'à 30% d'eau et d'en réutiliser une partie. La région Occitanie a également soutenu la mise en place de cuves alimentaires en sortie de forage. Le carnet numérique va donc permettre au gestionnaire d'optimiser le suivi de la qualité des eaux utilisées dans le camping.

UNE MATINEE DEDIEE AU LANCEMENT DE CE CARNET

L'Agence de développement économique de la région Occitanie (AD'OCC), représentée par Jean-Michel Clerc, chargé de mission Innovations & Filières, expert en eau, Philippe Robert, propriétaire du camping Méditerranée Plage et Hassen Hichri, Pharmacien Biologiste médical, Ingénieur DPE et créateur de la société Abiofore, se sont retrouvés le 25 juin 2024 pour signer symboliquement la mise en place du carnet sanitaire numérique au camping Méditerranée Plage et visiter les équipements associés.

